

Bilan de compétences

Faire émerger un projet professionnel motivant et réaliste

Mise à jour en janvier 2023

OBJECTIF

> Permettre au salarié en reconversion pour raisons de santé de faire l'analyse puis la synthèse, notamment au regard de ses expériences professionnelles et personnelles, de ses ressources mobilisables dans la formalisation d'un projet professionnel ou de formation cohérent, finalisé et adapté.

CONTENU

Entretien préalable gratuit réalisé à la demande pour permettre à la personne d'identifier le prestataire avec lequel elle souhaite réaliser son bilan de compétences.

Le bilan de compétences se décompose en trois phases :

Phase préliminaire

4 heures

- Accueil et information : analyser le contexte et les attentes.
- Construction et planification d'un programme adapté. un programme adapté.

Phase d'investigation

16 heures

- Se connaître.
- Analyser ses compétences.
- Tester son projet.
- Analyser sa faisabilité.

Phase de bilan

4 heures

- Finalisation du plan d'action.
- Synthèse du bilan.

PUBLIC

Toute personne sans distinction.

MÉTHODES MOBILISÉES

- Entretiens individuels en face à face (reformulation, reflets...).
- Recherches personnelles (documentaires).
- Enquêtes professionnelles.
- Mises en situation ou périodes d'observation en milieu de travail.
- Grilles d'évaluation.
- Tests psychométriques et d'évaluation.
- Tests d'analyse des compétences.
- Interactivité, échanges, retour et analyse de l'activité, puis synthèse de bilan.

MODALITÉS



DURÉE

24 heures sur 6 à 8 semaines, hors entretien prébilan, entretien postbilan et suivi.



MODALITÉ D'ACCÈS

Autofinancement, accord d'entreprise, CPF ou OPCO.



DÉLAI D'ACCÈS

Démarrage sous **15 jours** après la signature du devis.



MODALITÉ D'ÉVALUATION

Synthèse indiquant les projets professionnels retenus ainsi que le plan d'action associé.



TARIF

En moyenne **1600 €**, non soumis à TVA.



ACCESSIBILITÉ

Tous nos lieux d'accueil sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nos prestations sont adaptées à toutes les typologies de handicap.



TAUX DE SATISFACTION

82 % en 2022 (7 retours sur 10 personnes interrogées).
2 BC terminés en 2022, dont 0 % d'abandon.
Réalisation de 8 enquêtes métiers (physiques, téléphoniques, visio) et de 12 heures d'immersions.
Taux de satisfaction à 6 mois : 100 % en 2022 (2 retours sur 7 personnes interrogées).
Taux de satisfaction à 12 mois : 100 % en 2022 (2 retours sur 7 personnes interrogées).

CONTACT

info@aptima-rh.fr

www.aptima-rh.fr



processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
BILANS DE COMPÉTENCES